

« Initiation à la prévention des risques psychosociaux (RPS) »

La problématique des risques psychosociaux liés au travail connaît une prise en compte croissante avec l'intensification du travail. Les conséquences se font sentir dans la société, les organisations, auprès des individus, et ce, dans tous les secteurs d'activité. C'est pourquoi, au-delà de l'obligation réglementaire de prévenir et d'évaluer l'ensemble des risques présents dans les situations de travail, il est important de s'informer et se former à une approche préventive des risques psychosociaux. Cette formation a pour but d'aider à identifier les facteurs de RPS en vue de les évaluer et de les prévenir.

PRECAUTIONS SOCIALES :

Nous resterons vigilants tout au long de cette formation, afin que que cette action de formation ne soit pas génératrice de RPS et veillerons donc à :

- *Rester centrés sur le travail (pas de jugement, pas de transfert)*
- *Garantir la confidentialité des échanges*
- *Être vigilants sur la constitution des groupes*



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable de définir les RPS
- Être capable d'identifier les différents facteurs de risques psychosociaux
- Être capable d'identifier les causes génératrices de RPS liées à la situation de travail
- Être capable de définir le stress (et de différencier le stress chronique du stress ponctuel) et la notion de violence au travail
- Être capable d'analyser les effets et les atteintes à la santé des RPS
- Être capable de proposer des actions de préventions primaires des RPS et de privilégier le niveau de prévention primaire sur la prévention secondaire et tertiaire et d'exemples



CONTENUS PEDAGOGIQUES :

- Les catégories de facteurs de RPS : travail qui déborde, travail qui oppose, travail contre éthique, travail qui expose à l'extérieur, travail dans son environnement, travail dans son contexte sociologique
- Les effets observables individuels et collectifs et les conséquences sur la santé
- Les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS.
- Les caractéristiques des RPS en tant que risque professionnel.
- Les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS.

MODALITES PEDAGOGIQUE :

- Diaporama avec apports théoriques
- Mise en pratique avec des études de cas à partir de supports audiovisuels
- Travaux individuels et travaux en groupe
- Quizz ludique

PROGRAMME DETAILLE DES CONTENUS ABORDES

TIMING	COMPETENCES	CONTENUS
<i>JOUR 1</i> <i>Matin</i>	Identifier les RPS comme un risque professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des RPS et identification des différents types de risques • Les enjeux humains, sociaux, réglementaires et financiers • Repérage des indicateurs de RPS
<i>Après midi</i>	<p>Connaître les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS</p> <p>Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des situations de travail génératrices de RPS (les causes) • Définition du stress • Analyse des effets des RPS et des conséquences sur la santé • Les sept familles de RPS identifiées par l'INRS
<i>JOUR 2</i> <i>Matin</i>	<p>Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets</p> <p>Repérer les mesures de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les sept familles de RPS identifiées par l'INRS (suite) • Rappel sur les niveaux de prévention de la loi 1991 et présentation du niveau de prévention primaire • Présentation de différents exemples d'actions de préventions des RPS pour repérer la prévention primaire
<i>Après midi</i>	Révision des 4 compétences Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas récapitulative sur support vidéo : cause / effets / conséquences des RPS • Evaluation



METHODE D'ÉVALUATION :

Des évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnement collectif et individuel et de quizz ou QCM.

Une évaluation certificative est mise en place à la fin de la dernière demi-journée et les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification N12 300 (analyse d'une situation de travail et repérage de propositions d'actions de prévention primaires).

Organisme de formation habilité par l'INRS pour cette formation.



ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Référente HANDICAP : DASSE Chantal – c.dasse@chantierecole.org

Référente ADMINISTRATIVE : MASUEME Noémie – n.masueme@chantierecole.org

Référente PEDAGOGIQUE : DASSE Chantal – c.dasse@chantierecole.org

INTERVENANTE : Natacha Maï VINATIER formatrice en prévention des RPS certifiée par l'INRS / formatrice CSE (Comité Social Économique) et déclarée IPRP auprès de la DREETS PACA

PUBLIC VISE : Tout public

PRE-REQUIS : Néant

MODALITE D'ORGANISATION ET DUREE 2 journées consécutives soit 14H00

DATE(S) : En fonction des demandes

LIEU(X) : Sur tout le territoire national

EFFECTIF : 8 à 10 participants

TARIF : En fonction du dispositif mobilisé

DELAIS D'ACCES : Les inscriptions doivent être réalisées 1 mois avant le démarrage de la formation.

CONTACT : CHANTIER école Formation Tél : 06 58 42 93 21 / formation.national@chantierecole.org

TAUX DE SATISFACTION : Néant

TAUX DE REUSSITE : Néant

TAUX D'ABANDON : Néant